

Synthèse du RDV CITOYEN#2

L'analyse de ces deux initiatives montre une réelle volonté commune de redynamiser le village par une démocratie participative active, connectée et intergénérationnelle.

Deux instances complémentaires pour le village

Pour structurer la démocratie participative à La Ronde, deux conseils aux fonctionnements adaptés sont envisagés à la rentrée de septembre :

Critères	 Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)	 Conseil Municipal des Sages (CMS)
Public cible	Du CM1 au lycée (séparés potentiellement en 2 groupes d'âge)	Adultes (sans minimum d'âge, axé sur la posture et l'expérience)
Effectif	Moins de 20 jeunes (encadrés par ~5 adultes coordinateurs)	8 à 10 membres maximum (possibilité d'intervenants extérieurs)
Recrutement	Vote ou volontariat	Volontariat (appel à candidature via <i>Le Brocoli</i> en septembre)
Durée du mandat	1 an	2 ans renouvelables
Rythme	1 fois par mois de septembre à juin (souple selon projets)	À définir (selon les projets et la charte de fonctionnement)

Point d'attention pour le Conseil Municipal :

Il reste à trancher le mode de sélection des Sages si les candidatures dépassent le plafond des 10 membres (ex. tirage au sort, parité, ordre d'arrivée). De même, pour les jeunes, l'organisation devra veiller à séparer éventuellement le CMJ en deux groupes (CM d'un côté, collégiens/lycéens de l'autre) pour respecter la différence d'attentes.



Le cœur du projet : Une synergie intergénérationnelle

Le point de convergence le plus fort entre les deux réunions est la volonté de créer une passerelle directe entre les Sages et les Jeunes.

Plusieurs projets concrets partagés se dessinent :

- **La transmission et le partage** : Organisation d'ateliers communs d'échange de savoirs, de soirées partagées et d'activités culturelles ou de loisirs (théâtre, hip-hop, création de jeux).
- **L'embellissement du village** : Un projet collaboratif fort de fleurissement et de création de coins jardins associant l'énergie des jeunes et l'expérience des Sages.



Les grands chantiers prioritaires pour la commune

Les réflexions des deux conseils dessinent une feuille de route claire pour améliorer la vie quotidienne à La Ronde :

1. Mobilité, accessibilité et sécurité

- **Pour tous** : Aménagement de pistes cyclables, sécurisation des trottoirs piétons (lutte contre le stationnement sauvage) et réflexion sur l'installation de toilettes publiques.
- **Pour les aînés et les jeunes des alentours** : Amélioration des liaisons de bus (notamment via la CDC pour l'accès aux bus municipaux) et mise en place d'un système de covoiturage solidaire ou de navette communale pour rompre l'isolement.

2. Cadre de vie et nature

- **Chemins et randonnées** : Aménagement d'itinéraires de balades praticables à pied et à vélo, entretien des levées et négociations de droits de passage avec les propriétaires privés (agriculteurs).
- **Aménagements ludiques** : Création de parcours de santé, de jeux d'eau et de cabanes collectives.

3. Communication et lien social

- **Rompre l'isolement** : Utiliser des canaux de proximité traditionnels (téléphone, réseaux associatifs, bulletins écrits *Le Brocoli*, *le BOA*) couplés aux outils numériques pour garder le contact avec les personnes isolées.
- **Dynamisme local** : Créer un local dédié aux jeunes, organiser des réunions de quartiers et proposer des animations itinérantes et des spectacles pendant les vacances scolaires.

Atelier Sécurité Routière

Synthèse des débats et échanges

La réunion s'est déroulée dans un climat constructif. Les discussions ont permis de dégager de larges consensus sur les aménagements à privilégier :

- **Réduction de la vitesse sur les axes principaux** :
 - **Unanimité (sauf une voix)** en faveur de l'installation de **feux tricolores intelligents** (qui passent au rouge si un véhicule arrive trop vite), complétés par des **panneaux de signalisation personnalisés**.
 - **Rejet des plots de ralentissement (ralentisseurs)** : La majorité des participants s'est prononcée contre cette solution en raison des nuisances sonores générées pour les habitations situées à proximité immédiate sur ces grands axes.
- **Sécurisation de la « Rue de l'Oreau »** :
 - **Unanimité** pour réaménager et remettre en état le trottoir côté pharmacie, de l'entrée de la commune jusqu'à l'entrée du bourg (dans la mesure du possible).
 - Ce trottoir devra être sécurisé (protection par des plots ou dispositifs équivalents) et balisé par des points lumineux.



Les 6 propositions retenues pour les axes de la commune *(Rue de l'Oreau, Rue de la Mairie, Rue Texier de Norbecq, Route de Taugon)*

1. **Feu tricolore "récompense"** : Installation de feux régulateurs de vitesse (passant au rouge en cas de vitesse excessive).
2. **Signalisation sur-mesure** : Implantation de panneaux de signalisation personnalisés.
3. **Aménagement piétonnier (Rue de l'Oreau)** : Remise en état, sécurisation (plots) et balisage lumineux du trottoir côté pharmacie de l'entrée de la commune jusqu'au bourg.
4. **Marquage au sol** : Réfection de la signalisation horizontale et création/rafraîchissement des passages piétons (*déjà en cours de prévision*).
5. **Zone 30 généralisée** : Disposition de panneaux de limitation à 30 km/h sur l'ensemble de ces axes principaux.
6. **Éclairage public** : Ajustement des créneaux horaires des lampadaires (allumage plus tôt le matin et extinction plus tard le soir) en fonction des différentes périodes de l'année.